

## FORMATION

**Le rendez-vous annuel de l'actualité sociale**

Décrypter en temps réel les impacts RH de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle

**Le point annuel sur l'actualité**

En mouvement permanent, le droit social impose de prendre le temps de l'analyse pratique des textes et décisions.

**Contenus**

- 1. Contenu, enjeux et mise en pratique des réformes en cours** sur les sujets relevant de relations individuelles et collectives de travail et du droit de la protection sociale.
- 2. Tour d'horizon des jurisprudences** marquantes et de leurs conséquences pour les entreprises.
- 3. Échanges sur les problématiques rencontrées par les participants** dans la mise en œuvre des évolutions récentes.
- 4. Echanges et recherche** de solutions opérationnelles.

**Intervenants**

Avocat du Cabinet ELSÉN / implid

**Objectifs pédagogiques**

- Perfectionner et actualiser ses connaissances en matière de droit social
- Maîtriser les incidences opérationnelles des évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles sur l'entreprise
- Sécuriser ses pratiques RH en intégrant les nouvelles obligations juridiques
- Bénéficier de l'analyse de praticiens du droit social

**Méthodes pédagogiques**

- Pédagogie active et opérationnelle : alternance d'apports sur les concepts clés, d'exercices / cas pratiques et d'activités

**Prérequis**

Connaissances pratiques du droit social (niveau bac+2 en droit ou expérience pratique équivalente)

**Pour qui ?**

DRH, RRH, juristes, responsables relations sociales, dirigeants

**Validation des acquis**

QCM

**Coût par participant**

Inter : 750€ / personne  
(maintenue si au moins 4 participants)  
Intra : nous contacter

**Durée**

1 jour, soit 7h

**Lieu**

Stage en présentiel ou distanciel

**Délais d'accès :** Réponse à vos demandes sous 72h et entrée en formation possible sous 60 jours maximum.

**DATES**

Sur demande

**CONTACT**

formation-implid@implid.com



Nos supports sont **conçus afin d'être accessibles** à tous. Merci de **nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique** aux personnes en situation de handicap.